



FORMER LES ENCADRANTS ET PROFESSIONNALISER LES STRUCTURES DE LA FEDERATION

Objectif

Structuration du réseau – Formation COMITES DEPARTEMENTAUX ET LIGUES

Actions éligibles pour les ligues et les comités départementaux [intitulé]

- Stage support pour formation ADN
- Formation des bénévoles dirigeants (CFG, CNOSF - jeunes dirigeants)
- Formation des officiels
- Accompagnement à la structuration des clubs

Public cible [bénéficiaires]

- Licenciés de la FFN ayant l'âge requis pour les différents diplômes
- Bénévoles potentiels
- Une attention particulière sera portée aux actions à destination des licenciés les plus jeunes **et au public féminin** pour lesquels les formations fédérales sont un premier pas dans l'engagement au sein du club

Critères d'évaluation du projet [item CERFA] :

L'évaluation du projet est réalisée à la lecture des éléments remplis sur le CompteAsso. Lors de la constitution du dossier, veillez à faire apparaître explicitement les éléments suivants :

- Public visé par l'action (type, nombre), en cohérence avec la réalité de la ligue ou du comité à l'année N-1 (% du nombre actuel de club) et projetant un véritable impact de développement [*bénéficiaires*]
- Pérennité du projet dans le temps (budgétisation pluriannuelle avec perspective d'autofinancement, montée en puissance du projet, projet de développement, ...) [*description*]
- Plan d'action clairement explicité (rétroplanning, programmation des actions) [*description*]
- Le coût moyen par heure de formation et par stagiaire pris en compte dans le budget est de 10€.

Tout document ou information susceptibles d'apporter un complément d'information pertinent sur le projet peut être ajouté à cette liste.

Evaluation

Pour être évalués, les projets doivent prévoir des indicateurs de réussite. Ces indicateurs seront interrogés après l'action afin de mesurer ses effets. Concernant les actions "**Formation**", l'indicateur attendu est **le nombre d'encadrants ou officiels formés** (d'après les déclarations Extranat).

En fonction des besoins et potentiels identifiés (nombre moyen d'encadrants par club et par licenciés sur le territoire, spécificité en fonction de la discipline), les actions visant à la formation des bénévoles seront plus ou moins valorisées dans le PSF (enveloppe régionale totale). Les référents régionaux sont vos interlocuteurs privilégiés pour échanger sur les orientations de développement territorial.

Sources de co-financement possibles

La formation des bénévoles relève également des dispositifs FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) via le CompteAsso : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

La formation professionnelle (BPJEPS, MSN, DEJEPS), est accompagnée par les dispositifs Apprentissage et/ou certains organismes financeurs privés dans le cadre des contrats de professionnalisation et ne sont pas pris en compte par le PSF. Plus d'informations auprès de l'INFAN